



Le sapin de l'Elysée sera transporté par voie d'eau pour la deuxième année consécutive

Du 8 au 12 décembre

Le Coluche, bateau affrété par VNF pour transporter le sapin de Noël de l'Elysée



Contacts presse

Direction de la communication VNF

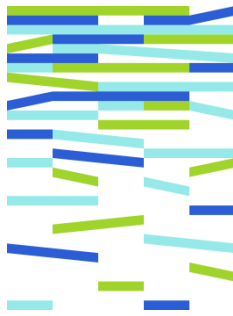
Audrey Saily
T. 03 21 63 29 66
audrey.saily@vnf.fr

Agence de presse Comfluence

Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27
P. 06 88 39 44 05
blandise.guyon@comfluence.fr



Transport du sapin de Noël de l'Elysée par VNF Béthune, 04 décembre 2015



En affrétant un bateau pour transporter l'arbre de Noël de l'Elysée pour la 2^{ème} année consécutive et en se mobilisant pour permettre le transport du sapin sur le réseau fluvial, en collaboration avec VAL'HOR (l'Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage), Voies navigables de France démontre une fois de plus la capacité du mode fluvial à allier tradition et modernité, efficacité et responsabilité.

Trois jours de navigation - du 8 au 11 décembre - seront nécessaires pour transporter le sapin depuis Auxerre jusqu'à Paris. Le conifère naviguera ainsi sur 213 km de réseau fluvial géré par VNF. Parti du canal du Nivernais, il empruntera ensuite l'Yonne et la Seine pour arriver sur le Port des Champs-Elysées le 11 décembre au matin. Il traversera ainsi de nombreux sites touristiques fluviaux et franchira de multiples ouvrages d'art, dont certains emblématiques de la politique que mène VNF en faveur de la modernisation des infrastructures.

I. D'Auxerre à Paris : le parcours du sapin (page 3)

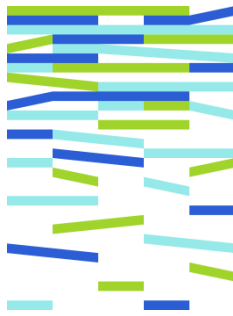
- 1- Le tracé et les chiffres clefs
- 2- Carte détaillée du parcours du sapin
- 3- Les ouvrages d'art emblématiques sur le parcours
- 4- Les sites touristiques fluviaux du parcours en image

II. Le fluvial : mode de transport durable (page 8)

- 1- Les grands enjeux environnementaux du fluvial
- 2- Un établissement engagé

III. VNF : relever les défis du fluvial (page 10)

- 1- Garantir le service public de la voie d'eau
- 2- Promouvoir le développement économique du fluvial
- 3- Partenaire du développement du tourisme et des territoires



D'Auxerre à Paris : le parcours du sapin

1 - Le tracé et les chiffres clefs

Le bateau ira à la rencontre de nos territoires et de notre patrimoine paysager, architectural, historique, culturel ou industriel.

L'occasion aussi de traverser les écluses et les ouvrages d'art emblématiques exploités par VNF sur l'itinéraire.

Chiffres clefs :

3 jours de navigation : entre le 8 et le 11 décembre

Nombre de km de réseau navigable :
213 dont :
108 km sur l'Yonne
105 km sur la Seine

Nombre de rivières parcourues : 2
L'Yonne et la Seine

Dénivelé entre Paris et Auxerre : 70 m

Nombre d'ouvrages :
32 barrages de navigation pour gérer les plans d'eau
36 écluses pour le passage des bateaux

3 haltes :
Joigny le 08/12 au soir
Saint-Mammès le 09/12 au soir
Ecluse de Port-à-l'Anglais à Alfortville le 10/12 au soir

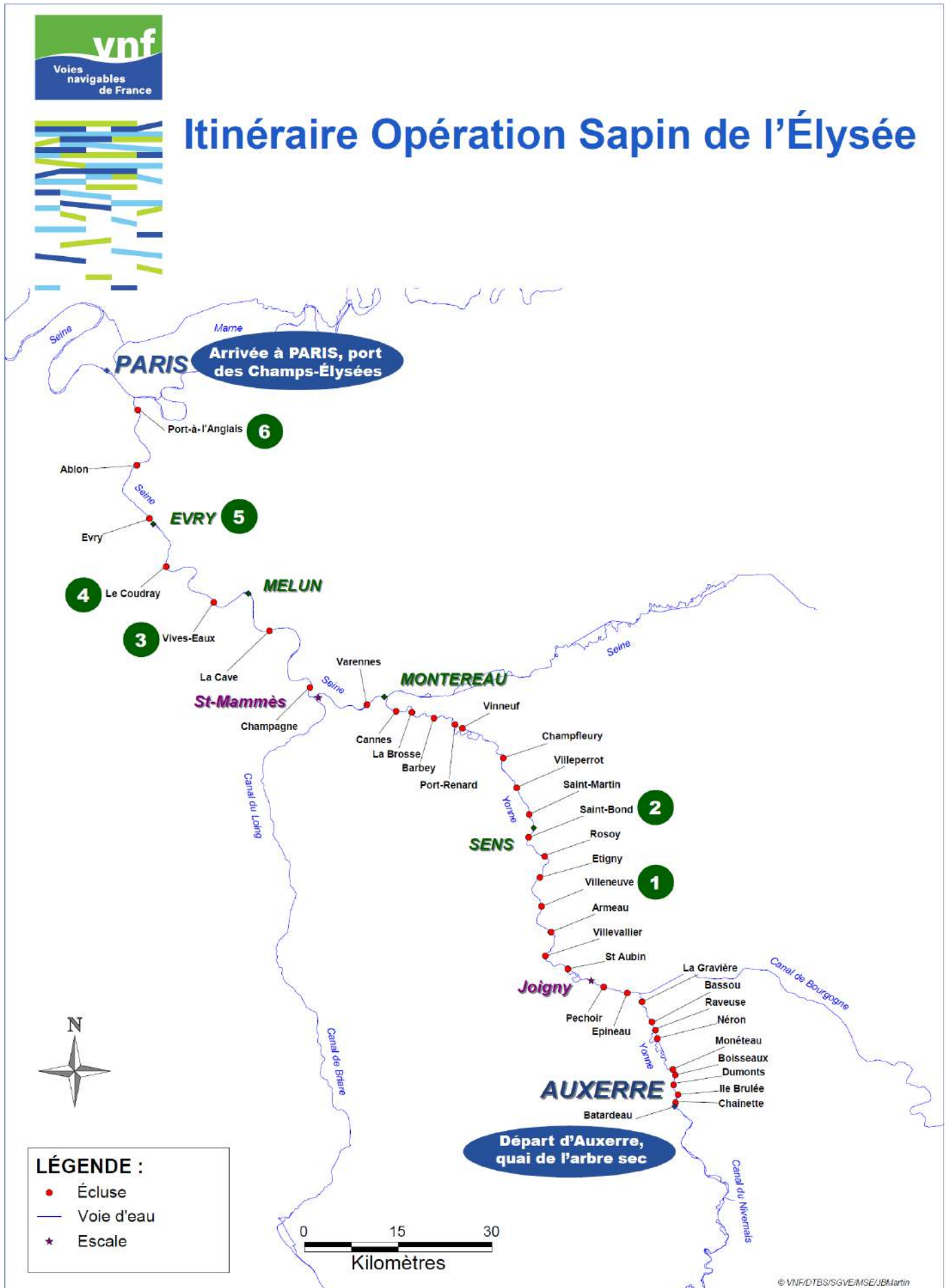
Arrivée prévue à Paris le 11 décembre au matin sur le Port des Champs-Élysées et déchargement le 12 décembre au matin.



4 départements : 89 (Yonne), 77 (Seine-et-Marne), 94 (Val-de-Marne), 75 (Paris)

2 régions : Bourgogne et Ile-de-France

2- Carte détaillée du parcours du sapin



Les fleuves et rivières empruntés

Le Nivernais

Pour rejoindre Paris, le bateau qui transportera le sapin de Noël de l'Élysée partira du Canal du Nivernais, un des plus beaux canaux d'Europe !

A l'origine en 1784, le canal du Nivernais était destiné à acheminer les bois du Bazois (territoire reliant le canal du Nivernais au massif du Morvan) jusqu'au seuil de partage des eaux entre Loire et Yonne, pour les verser ensuite dans une rigole qui les conduirait dans l'Yonne et au-delà, à Paris.

Dès son inauguration en 1843, il permet l'acheminement de marchandises : en premier lieu du bois mais également du charbon, de la pierre, des céréales et même du vin.

Vers la fin du XIX^{ème}, la concurrence du train et du charbon du Nord de la France, conjuguée à la baisse de la demande parisienne en bois de chauffage vont faire chuter l'activité de la voie d'eau. Elle deviendra quasiment nulle vers 1970. L'existence même du canal est menacée. C'est à cette période qu'il va perdre sa vocation économique première pour devenir progressivement un axe touristique de premier plan.

Au fil des années, l'intérêt croissant des plaisanciers du monde entier va conduire les collectivités locales et VNF à unir leurs forces pour développer une offre touristique attractive sur l'ensemble du linéaire.

La Seine et l'Yonne

La Seine et son principal affluent, l'Yonne, sont des points de passage importants du transport fluvial, que ce soit pour le transport de marchandises ou pour le tourisme.

En matière de transport de marchandises :

En 2014, le fret fluvial entre Paris et Auxerre a représenté 5.56 Millions tonnes de marchandises manutentionnées dans les ports, soit 278 000 camions de 20 t en moins sur les routes.

1000 bateaux de fret franchissent ainsi annuellement les écluses de l'Yonne aval (entre Joigny et Montereau) et plus de 12 000 franchissent les écluses de la Seine, dans sa partie située en amont de Paris.

En matière de tourisme fluvial :

L'Yonne amont, entre Auxerre et Joigny, connaît un fort trafic de tourisme. 1000 bateaux de plaisance y sont chaque année comptabilisés aux écluses. Cette fréquentation est plus faible pour l'Yonne aval : seulement 350 bateaux de plaisance y sont comptabilisés aux écluses.

La Seine, en amont de Paris, enregistre pour sa part un beau taux de fréquentation touristique, avec plus de 1000 passages de bateaux de tourisme aux écluses chaque année.

3- Les ouvrages d'art emblématiques de la modernisation des infrastructures

Tour d'horizon des ouvrages modernisés et automatisés par VNF entre Auxerre et Paris.

1



Le barrage de Villeneuve-sur-Yonne (89) a été entièrement modernisé entre 2012 et 2013, date de sa mise en service. Outre l'amélioration de sa gestion hydraulique, il est désormais équipé d'une passe à poissons*. Projet mené par VNF et cofinancé par la Région Bourgogne et le Conseil général de l'Yonne. ©Etienne Berrier/ NPI

2



Le barrage de St Bond (89) a été entièrement automatisé pour en faire un barrage du 21ème siècle. Ce projet à hauteur de 10 millions d'euros mené par VNF est cofinancé par la Région Bourgogne, le Conseil général et l'Europe.

3



Le barrage de Vives-Eaux (77) est en cours de reconstruction. Les travaux, démarrés en mars 2014 devraient se terminer en 2017. Un chantier de 40 millions d'euros cofinancé par la Région IDF et l'Agence de l'eau Seine Normandie. ©Photo Lou Kat/Luc Weizmann Architecte

4



Après six ans de travaux sur le barrage de Coudray-Montceau (91), son écluse est désormais la plus à la pointe en matière de technologie et de normes environnementales du territoire. Projet d'envergure de modernisation à hauteur de 40 millions d'euros (cofinancement Région IDF et Agence de l'eau Seine Normandie). ©VNF/ Blablapiicture

5



Fermée depuis 2008, la grande écluse d'Evry dans l'Essonne (180mx12) sera rouverte en décembre 2015 après 16 mois de travaux et une rénovation complète de l'ouvrage. Le site d'Evry dispose désormais de deux écluses pour offrir un meilleur service aux usagers. Une opération de 7 millions d'euros cofinancée par la région IDF et l'Europe. ©VNF/DTBS

6



Travaux de confortement, sur l'écluse de Port-à-l'Anglais à Alfortville (94), qui ont été réalisés en novembre 2014. Premier ouvrage à l'amont de Paris, ce site fluvial est très bien intégré dans son environnement grâce notamment à deux longues promenades aménagées par le Conseil général du Val-de-Marne et VNF. Avec celui de Suresnes à l'aval, le barrage de Port-à-l'Anglais maintient le bief de Paris. ©Franck Delabarre



4 écluses principales sur la Haute Seine (Coudray, Vives-Eaux, La Cave et Varennes) ont été entièrement rénovées en 2013 (16 M€ d'opération cofinancés par la Région IDF et l'Europe). ©VNF/Blablapiicture

* Passe à poissons : Pour que les espèces migratrices puissent franchir les barrages sans obstacle, et donc garantir ce qu'on appelle « la transparence » des ouvrages, VNF créé et gère des passes à poissons. Cela permet de préserver ou de rétablir la circulation de ceux-ci et le développement des espèces. Tous les barrages reconstruits par VNF sont désormais équipés de passes à poissons et de nombreux ouvrages de franchissement piscicole ont été aménagés sur des barrages existants. Fin 2013, plus d'une quarantaine de barrages situés sur des cours d'eau à enjeux étaient ainsi équipés de passes à poissons.

4- Les sites touristiques fluviaux du parcours en image

Au delà des infrastructures et ouvrages d'art traversés, ce projet est l'occasion de s'immerger dans les territoires fluviaux... De la Bourgogne à Paris, un parcours au cœur du patrimoine fluvial français.



Départ depuis **Auxerre (89)** en Bourgogne le 8 décembre via le canal du Nivernais. Cette région, possède plus de 1000 km de voie d'eau, le plus important réseau navigable de France.

©Fotolia



Première halte du bateau le 8 décembre au soir à **Joigny (89)**.

©VNF



Le sapin passera ensuite par **Villeneuve-sur-Yonne (89)**, dont le nouveau barrage entièrement automatisé a été inauguré le 17 octobre 2013.

©VNF



Deuxième halte le 9 décembre au soir à **Saint-Mammès (77)**, à la confluence entre la haute et la petite Seine. Ville batelière de référence, sa nouvelle halte fluviale a été inaugurée en juin 2000.



Le voyage continue à **Montereau (77)**, Situé à 80 kms de la Seine et à la confluence de la Seine et l'Yonne, la ville constitue une véritable plateforme de transport multimodal accessible au grand gabarit.

©VNF



Poursuite du parcours vers **Corbeil-Essonne (91)**. Au delà de ses remparts, la ville dispose du site portuaire Saint-Nicolas, plus grand port céréalier d'Ile-de-France. Il permet aussi le transfert de divers éléments utilisés dans les centrales EDF.

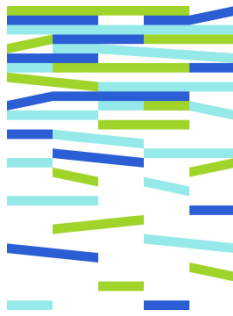


Troisième halte le 10 décembre au soir en Ile-de-France au pont du **Port-à-l'Anglais à Alfortville (94)**. Avec ses 250 mètres de longueur, il a été conçu pour faciliter la liaison de la ville de Vitry-sur-Seine aux communes limitrophes. ©Franck Delabarre



Arrivée à **Paris** le 11 décembre dans la matinée Port des Champs-Élysées.

... un parcours à la découverte de notre patrimoine architectural et environnemental.



II. Le fluvial : mode de transport durable !

En transportant le sapin de Noël de l'Elysée pour la deuxième année consécutive par voie d'eau, VNF met à l'honneur les atouts environnementaux du transport fluvial. Espace naturel, la voie d'eau favorise la circulation des biens et des personnes.

Dans le cadre de l'exploitation de ce réseau naturel, VNF a pour mission de permettre et faciliter un transport durable en favorisant notamment le report modal, tout en veillant au quotidien à préserver les ressources en eau et à protéger l'environnement. Un objectif : conjuguer performance et éco-responsabilité, économie et écologie, compétitivité et durabilité.

Cette année, le transport du sapin par voie d'eau sera un bel exemple de la diversité et de la mixité des marchandises qu'il est possible de charger sur un bateau de fret fluvial. Le sapin de Noël de l'Elysée partagera en effet la cale du Coluche avec un chargement de sable à destination de Paris.

La péniche Le Coluche transportera ainsi l'équivalent de 6 camions (1 camion pour le sapin et 5 camions pour les 100 tonnes de sable).

1- Les grands enjeux environnementaux du fluvial

Parmi les avantages :

- faible empreinte carbone et énergétique

Mode massifié, le transport fluvial consomme de 2 à 4 fois moins de carburant et émet de 2 à 4 fois moins de CO₂ que le mode routier pour une tonne de marchandises transportée, sur une distance équivalente. Pour exemple, un convoi fluvial en France peut transporter l'équivalent de 200 camions.

- des nuisances réduites pour les collectivités

Le mode fluvial permet aux collectivités de réduire les nuisances pour les habitants et l'environnement. La réduction de la congestion par le report modal de la route vers le fleuve, la réduction de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores font du fluvial un mode vertueux. Ces externalités positives du mode fluvial sont une réponse à la pression croissante des villes et territoires dans la gestion des transports urbains de marchandises.

- des conditions de transport sécurisées

Les accidents, très rares sur la voie d'eau, font du fluvial un mode de transport fiable et sûr pour l'ensemble de ses usagers.

- des délais fiabilisés

A l'inverse de la route, le réseau par voie d'eau n'est pas congestionné, ce qui assure aux transporteurs des délais optimisés et mieux anticipés.

Grâce à ces atouts, le fluvial est un mode de transport résolument tourné vers l'avenir, en croissance depuis 10 ans, tout en disposant encore d'un potentiel significatif, et qui respecte les exigences du développement durable.

2- Un établissement engagé

VNF, qui agit quotidiennement en faveur du développement durable et de la protection de la biodiversité sur l'ensemble du réseau fluvial dont il a la responsabilité, a souhaité, à l'occasion de la **COP 21**, mettre en avant plus largement les fleuves du monde qui partagent les mêmes enjeux écologiques, économiques et humains.

A l'initiative de l'établissement, une exposition photographique est installée sur le Port des Champs-Élysées, depuis le 24 novembre, pour sensibiliser le grand public sur la richesse et la valeur des fleuves pour les Hommes et l'environnement, sur leur rôle essentiel pour l'équilibre de la planète.

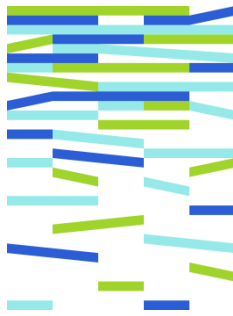
Intitulée « Des fleuves pour la planète », cette exposition réalisée avec l'aimable collaboration de Yann Arthus-Bertrand et en partenariat avec CNR (Compagnie Nationale du Rhône) dévoile la richesse des fleuves de notre planète et ce qu'ils apportent au quotidien des Hommes de la Seine au Rhône, en passant par le Nil Blanc et le Rio Paraná. Acteurs majeurs du développement durable, ils participent à la lutte contre le réchauffement climatique et offrent bien d'autres atouts : production d'énergie renouvelable, alimentation en eau potable, moyen de transport écologique, espaces de protection de la biodiversité, lieux de vie et de loisirs...

Le concept de l'exposition ? 11 photos qui vous emmènent à la découverte des fleuves et de leurs multiples fonctions.



Engagé, VNF l'est aussi auprès de nombreuses associations qui oeuvrent pour le climat, les fleuves et les océans, comme « Tara-Expédition » qui organise des expéditions à travers le globe pour étudier et comprendre l'impact des changements climatiques sur nos océans. VNF est ainsi partenaire de l'opération « Tara à Paris - Climat 2015 », qui se déroule également sur le port des Champs-Élysées jusqu'au 18 décembre.

Dans ce même esprit, qui consiste à rappeler le lien entre les fleuves et les océans, VNF s'est associé cette année aux actions menées par « Surfrider » et « 7^{ème} continent » pour sensibiliser les jeunes générations à la pollution que les fleuves déversent dans les mers et les océans.



III. VNF : relever les défis du fluvial

Voies navigables de France agit au quotidien pour préserver le patrimoine fluvial français et assurer son développement au service de la compétitivité du transport et de la logistique. L'établissement protège et entretient des voies et ouvrages parfois uniques au monde qui sont aussi des composantes de l'attractivité touristique de nos régions. Il agit en établissement responsable pour garantir le meilleur service à ses usagers et à ses partenaires.

1- Garantir le service public de la voie d'eau

Moderniser le réseau

Le mode de transport par voie fluviale est le seul à connaître une croissance constante depuis 20 ans. Pour accompagner cet essor et permettre un report modal vers la voie d'eau toujours plus dynamique, VNF concentre ses efforts sur la fiabilité et la sécurité du réseau et sur l'amélioration de sa performance. Aussi, voie par voie, VNF s'adapte aux attentes de ses usagers. Dans cette optique, l'établissement reconstruit et modernise les ouvrages de navigation (barrages, écluses...), automatise et sécurise leur fonctionnement et leur entretien. Les investissements sont concentrés majoritairement sur le réseau à vocation de transport de marchandises et sur le réseau à forte fréquentation touristique.

Exploiter le réseau fluvial pour tous les usages de l'eau

La gestion hydraulique est au cœur des missions de VNF. Garant de la navigabilité des fleuves, rivières et canaux, l'établissement doit maintenir les niveaux d'eau indispensables à la circulation des bateaux. Il agit pour cela sur plus de 360 barrages de navigation et près de 900 autres ouvrages hydrauliques qui permettent de gérer les débits et niveaux d'eau en fonction des variations climatiques. VNF optimise également la gestion hydraulique pour garantir les autres usages de l'eau : alimentation des populations en eau potable, approvisionnement en eau des industries, refroidissement des centrales nucléaires, production hydro-électrique, irrigation agricole, vie piscicole...

Développer des services aux usagers

Voies navigables de France développe les services qu'il offre sur le réseau et les adapte en fonction des enjeux et des trafics de chaque itinéraire fluvial : horaires de navigation, ouverture des écluses par télécommande, développement d'un réseau de quais et haltes fluviales, fourniture de points d'eau...

L'établissement développe par ailleurs une maintenance préventive qui permet de limiter les incidents et d'améliorer la disponibilité du réseau. Afin de favoriser la fluidité et la sécurité des trafics, il optimise les systèmes d'information et en propose de nouveaux sur internet.

Dialoguer avec les acteurs et les usagers de la voie d'eau

VNF est au service de tous les acteurs de la voie d'eau. Il a mis en place des structures d'échange avec l'ensemble des parties prenantes : acteurs du territoire, usagers, associations environnementales, chambres consulaires, etc. Il a ainsi créé des commissions territoriales, à l'échelon régional, qui constituent les instances de concertation et d'échange au bénéfice de la voie d'eau. VNF s'est également doté, au niveau national et territorial, de commissions d'usagers, véritables instances de

concertation où sont débattus différents sujets comme les chômages (périodes durant lesquelles la navigation est interrompue ou restreinte sur une voie navigable), la tarification du réseau, les horaires d'ouverture et l'implantation des équipements nécessaires aux usagers. Un numéro d'appel unique a aussi été mis en place ainsi que de nombreux services dématérialisés pour faciliter les échanges administratifs.

Contribuer à préserver les ressources en eau et à protéger l'environnement

VNF agit au quotidien en établissement éco-responsable. L'exploitation des voies navigables et de leurs infrastructures vise l'excellence environnementale : utilisation de techniques végétales sur les berges ou de produits écologiques sur les chantiers, opérations de dépollution... L'établissement a également supprimé les produits phytosanitaires pour l'entretien de son domaine.

Pour ses principales activités, VNF a mis en place la norme ISO 14001 et a été certifié pour la protection et la restauration des digues et des berges, la gestion des dragages, l'optimisation de la ressource en eau et l'aménagement des terrains de dépôt. Pour garantir la préservation des milieux aquatiques et les continuités écologiques, l'établissement collabore avec les acteurs territoriaux et les ONG. Grâce à des conventions de partenariat signées avec les Agences de l'eau, l'établissement décline, bassin par bassin, les aménagements en faveur du maintien et de l'essor de la biodiversité : frayères, passes à poissons, préservation de la flore remarquable, etc.

2- Promouvoir le développement économique du fluvial

Favoriser l'essor du transport fluvial de marchandises

Le fluvial est un mode de transport dit « doux » qui répond aux défis de développement durable. Que ce soit auprès des entreprises et des industries ou des opérateurs du transport et de la logistique, VNF conduit des actions concrètes pour favoriser le recours au transport fluvial.

Pour renforcer l'attractivité économique du transport fluvial, VNF contractualise des partenariats avec les professionnels du monde logistique et industriel et avec ceux de la grande distribution, soucieux d'optimiser le report modal. Il apporte son soutien aux entreprises qui investissent sur la voie d'eau. VNF favorise également le développement des ports fluviaux, en facilitant les investissements. L'établissement encourage la relation entre chargeurs, opérateurs et transporteurs en organisant des réunions d'affaires et des rencontres professionnelles. Il œuvre à l'amélioration de la flotte fluviale par l'attribution d'aides à la modernisation et à l'innovation.

Engagés pour l'avenir de la voie d'eau

Avec 8 500 km de voies navigables, la France dispose de l'un des principaux réseaux fluviaux d'Europe. Les projets de voies fluviales nouvelles ou de mises aux normes européennes des voies existantes visent à rendre ce réseau plus compétitif et contribuent au maillage du réseau fluvial européen. Doter la France d'un réseau fluvial à grand gabarit, c'est offrir aux ports maritimes et intérieurs, et plus largement à l'économie nationale, des leviers de compétitivité équivalents à ceux de nos voisins du Nord. VNF porte d'importants projets de développement de la voie d'eau pour relier les grands bassins de navigation français et européens.

3- Partenaire du développement du tourisme et des territoires

VNF s'engage pleinement aux côtés des acteurs territoriaux et des professionnels du tourisme, pour favoriser l'essor du tourisme éco-patrimonial.

Gestionnaire du domaine public fluvial, VNF développe un réseau de ports et de haltes de plaisance, afin de favoriser le tourisme embarqué. Il met en place de nombreux services aux plaisanciers. L'établissement favorise la fréquentation de ces sites touristiques emblématiques, en collaboration avec les collectivités locales, par l'aménagement du domaine public fluvial (véloroutes-voies vertes, aménagements pédestres, bornes multimédia, etc.). Il accompagne le développement des activités sportives et de loisirs (canoë, aviron, pêche, vélo...). VNF entretient des liens étroits avec les grandes compagnies de croisière pour mettre en place les infrastructures nécessaires aux escales des paquebots fluviaux, leur garantissant les accès aux sites touristiques les plus emblématiques de notre territoire.